



## Suisse

Cette page en : [English](#) [Français](#)

### Vue d'ensemble

---

La Suisse soutient les efforts multilatéraux pour promouvoir le développement humain et économique, réduire la pauvreté et stimuler la prospérité partagée dans le monde entier.

La Suisse a rejoint la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) en mai 1992. La Suisse est également membre de l'Association internationale de développement (IDA) (depuis 1992), de la Société financière internationale (IFC) (depuis 1992), de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) (depuis 1988) et du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) (depuis 1968). Aujourd'hui, ces cinq institutions forment le [Groupe de la Banque mondiale](#).

#### Partenariat

Les relations quotidiennes entre le gouvernement suisse et la Banque mondiale sont assurées par un bureau des Relations extérieures basé à Berlin.

Le bureau vise à promouvoir un consensus autour de l'agenda international du développement et à construire une plate-forme de collaboration entre le Groupe de la Banque mondiale et la Suisse. Elle le fait en favorisant une meilleure compréhension de la mission et des activités du Groupe de la Banque mondiale et en établissant des relations avec les principaux intervenants comme le gouvernement, les législateurs, les organisations de la société civile, le secteur privé, les milieux universitaires et les médias.

Le bureau Suisse soutient également des activités de sensibilisation, souvent en collaboration avec des partenaires locaux, telles que l'organisation et le soutien de conférences, de séminaires et d'autres événements sur des thèmes liés au développement. Le bureau sert de point d'entrée pour les groupes en Suisse qui souhaitent communiquer avec le personnel de la Banque mondiale à travers le monde ou accéder à la pléthore d'informations publiées par la Banque, et pour les questions des médias. Il vise aussi à accroître les possibilités de collaboration entre la Suisse et le Groupe de la Banque mondiale à travers le cofinancement, des fonds fiduciaires et des travaux analytiques conjoints dans les secteurs et les régions d'intérêt commun.

#### Le Gouverneur pour la Suisse

Johann N. Schneider-Ammann, Conseiller fédéral et Ministre des Affaires économiques représente la Suisse au sein du Conseil des Gouverneurs, le corps décisionnel le plus élevé de la Banque mondiale. Les Gouverneurs, généralement les ministres des finances ou du développement, se réunissent deux fois par an. Les attributions des Gouverneurs consistent notamment à décider de l'orientation stratégique globale du Groupe Banque mondiale, autoriser des augmentations de capital, approuver les états financiers, et accepter ou décider de la suspension de nouveaux membres lors des réunions annuelles. Le gouverneur suppléant pour la Suisse est Didier Burkhalter, Conseiller fédéral et Ministre des Affaires étrangères.

#### L'Administrateur de la Banque mondiale

Les Gouverneurs délèguent certains aspects de leur mandat à des Administrateurs résidant à Washington. Ces derniers se réunissent aussi souvent que nécessaire afin de décider de la suite à donner aux propositions soumises par le Président du Groupe de la Banque mondiale en vue de l'octroi de prêts et de fixer les politiques qui guideront les opérations générales de l'institution.

L'Administrateur pour la Suisse représente également l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, la République kirghize, la Pologne, la Serbie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan. Jörg Frieden (Suisse) est l'Administrateur représentant ces pays au sein du [Conseil d'administration](#) des 25 membres de la Banque mondiale et Wieslaw Leonard Szczuka (Pologne) est l'Administrateur suppléant.

#### Contributions et pouvoir de vote

Le Groupe de la Banque mondiale dispose d'un système pondéré de vote. Tous les membres de la Banque bénéficient de suffrages consistant en des votes partagés (un vote pour chaque action du capital de la Banque détenue par le membre) ainsi que des voix de base (calculées de telle sorte que la somme totale des votes de base soit égale à 5,55% du montant des votes de base et des votes partagés de tous les membres). La répartition des droits de vote diffère d'une agence à l'autre au sein du Groupe de la Banque mondiale.

La Suisse détient 1,65% des parts de la [Banque internationale pour la reconstruction et le développement](#) (BIRD) avec 1,59% des pouvoirs de vote. Elle détient 1,07% des pouvoirs de vote dans l'[Association internationale de développement](#) (IDA), le fonds de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres. Elle détient 1,83% des actions et 1,76% des pouvoirs de vote de la [Société financière internationale](#) (IFC) filiale du Groupe de la Banque travaillant avec le secteur privé et détient enfin 1,49% du capital et 1,32% des pouvoirs de vote de l'[Agence multilatérale de garantie des investissements](#) (MIGA).

L'Administrateur représentant la Suisse, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, la République kirghize, la Pologne, la Serbie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan détient 3,03% des pouvoirs de vote au Conseil d'Administration de la BIRD, 4,48% des pouvoirs de vote de l'Association internationale de développement, 2,94 % sur le conseil de la Société financière internationale et 3,14% des pouvoirs de vote de l'Agence multilatérale de garantie des investissements.

Pour plus d'information sur les pouvoirs de vote, veuillez consulter la [page correspondante](#).

Pour plus d'information sur la Suisse en tant que pays donateur, veuillez consulter la page [Flux d'Aide pour la Suisse \(a\)](#).

Dernière mise à jour : septembre 2013